Titulaires, contractuels tous solidaires !

Saint-Maurice, le 06/09/2011

Au niveau national et local, l'ensemble de la CGT lutte pour obtenir la titularisation des contractuels dans les trois fonctions publiques. La CGT-HSM (Hôpitaux de Saint Maurice) s'est saisie de ce dossier en mai :

- Début juillet, nous informions les agents que la Direction organisait des commissions de recrutement pour 33 postes d'ASHQ, AEQ et Adjoint Administratif.
- En août, nous publions un tract 4 pages, « Titularisation des contractuels, bougeons nous ! » faisant le point sur la situation dans l'établissement.

La précarité touche principalement les femmes et les jeunes. Les contractuels, près de 320 dans l'établissement, sont sous-payés, n'ont pas d'évolution de carrière, peuvent difficilement s'investir dans des accompagnements thérapeutiques au long cours et/ou dans des projets institutionnels. Démotivés, ils sont nombreux à vouloir quitter l'établissement. Cette situation n'a que trop duré. **Le recours aux contrats CDD / CDI sur des postes vacants, gène la cohésion d'équipe, et pénalise notre travail auprès des usagers.**

Des avancées insuffisantes :

Les commissions de recrutement pour 33 postes sont insuffisantes. Alors que les salariés n'ont pas été informés à temps par la Direction et que les dossiers devaient être déposés au mois d'août, plus de 70 agents se sont portés candidats. Il y aura forcément des déçus. Après plusieurs relances, la Direction nous informe qu'elle organisera un concours sur titre pour 8 agents de la filières socio-éducative, alors que 17 sont contractuels. Il n'y a pas d'ouverture de concours pour les Aides-Soignants, alors que 33 sont contractuels, ni pour la vingtaine de personnels paramédicaux travaillant sur les postes vacants. C'est inadmissible !

La titularisation des contractuels est une question de solidarité entre tous les salariés, de défense des statuts de la fonction publique hospitalière, du maintien de la qualité de soins.

La CGT-HSM revendique :

1 / La mise en stage, en vue de titularisation, de tous les agents sur postes vacants, avec reprise d'ancienneté.

2 / L'ouverture de concours sur titre avant la fin de l'année, pour l'ensemble des professionnels concernés.

La CGT HSM portera ces revendications au CTE du 30 septembre. Vous aussi soutenez les en signant la pétition !

TLP SVP

Nous soutenons les revendications d'accès à la titularisation des agents sur postes vacants, portées par la CGT.

NOM	PRENOM	SERVICE	CONTACT / MAIL	SIGNATURE

Pétition à remettre à un militant de la CGT-HSM, ou à renvoyer au local :

CGT-HSM, 12-14 rue du Val d'Osne 94410 Saint-Maurice.

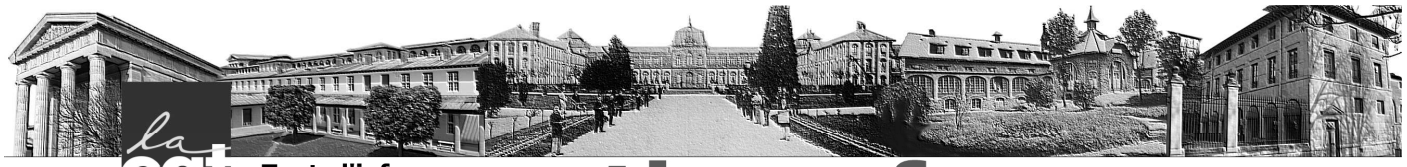

la cgt HSM Hôpitaux de Saint Maurice

Toute l'info sur :

www.cgthsm.fr

Tel : 01.43.96.60.57 le site des Hôpitaux de Saint Maurice